



Renseignements pour une radiation de divorce.

Par **boups**, le **29/01/2015** à **00:30**

Bonjour,rrnrnJ'ai un probleme de divorce ; au debut j'avais engager un avocat pour suivre mon divorce au Senegal car moi j'habite en France. le probleme c'est qu'il c'est pas presenter le jour du jugement car il m'avait dis qu'il me representera, en final le juge à radie le divorce et j'ai engager un autre pour tout recommençer car l'autre avocat n'etait pas serieux et de plus ne veut pas donner le numero de dossier. Ma question est: est ce que sa prendre du temps pour avoir un autre rendez vous ou pas. Svp que quequ 'un qui connait me repondre Svp merci.